

# EOLIS

## Manuel de connexion

Document non contractuel

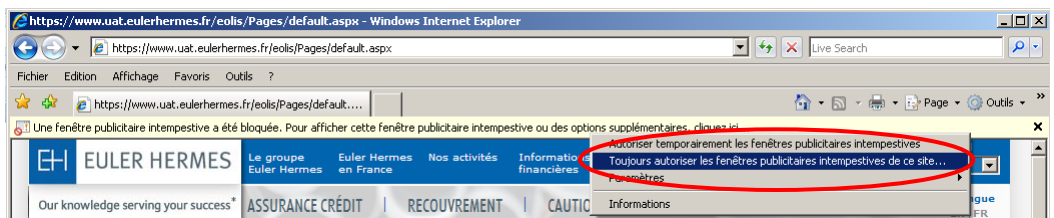
Depuis le mois de septembre 2013, l'adresse de connexion à EOLIS est <http://www.eulerhermes.fr/eolis>. Afin d'accéder à votre espace de gestion de votre contrat en ligne, vérifiez que votre bloqueur de fenêtres publicitaires intempestives est bien désactivé.

Pour cela, en fonction de votre navigateur internet, vous trouverez ci-après les indications à suivre.

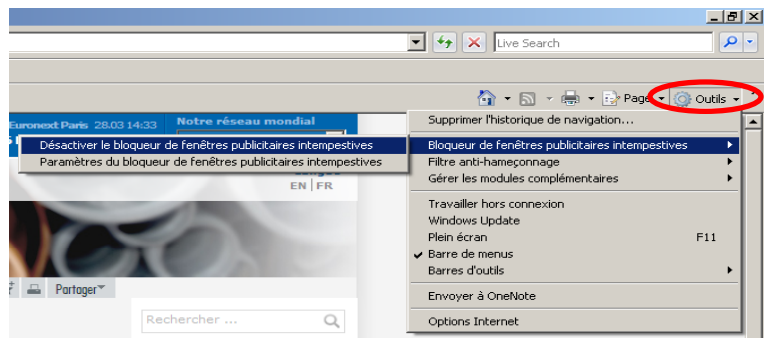
### Connexion via Internet Explorer

#### Désactiver le bloqueur de fenêtres publicitaires

Si, après avoir cliqué sur « Valider », votre bloqueur de pop-up apparaît, il vous suffit de le désactiver. Pour cela, faites un clic droit sur le bandeau qui s'affiche en haut de l'écran et sélectionnez « Toujours autoriser les fenêtres publicitaires de ce site ».

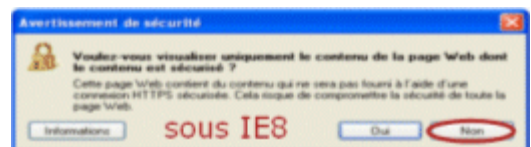


Vous pouvez également cliquer sur « Outils », à droite de votre bandeau de navigation et cliquer sur « Bloqueur de fenêtres intempestives », « Désactiver le bloqueur de fenêtre intempestives ».



Un avertissement de sécurité peut également apparaître :

- Si votre navigateur est Internet Explorer 8, choisissez « Non » à l'affichage de la fenêtre d'avertissement de sécurité.



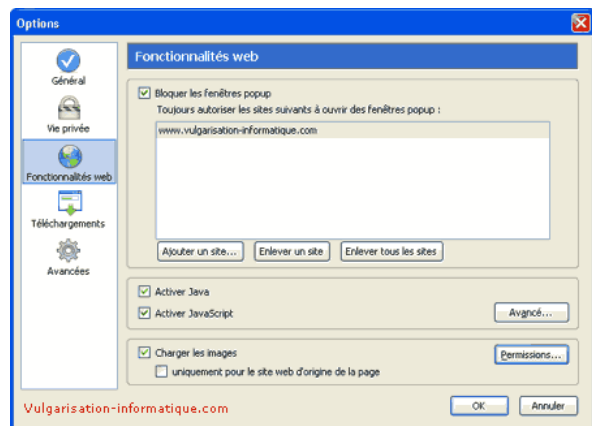
- Si votre navigateur est Internet Explorer 9, cliquez sur « Afficher tout le contenu » en bas à droite de votre écran.



## Connexion via Mozilla Firefox

### Paramétrage des fenêtres publicitaires

Dans la barre de navigation, cliquez sur l'onglet « Outils ». La fenêtre suivante s'ouvre alors.



Cliquez ensuite sur « Fonctionnalités web ».

Désactivez la case « Bloquer les fenêtres pop-up » pour autoriser l'apparition de fenêtres publicitaires d'une liste de sites internet. Cliquez sur « Ajouter un site... » pour autoriser EOLIS à utiliser des pop-up.

## Connexion via Safari

### Blocage des fenêtres surgissantes

Dans le bandeau de votre navigateur, cliquez sur l'onglet « Safari », puis « Bloquer les fenêtres surgissantes »



Pour débloquent les fenêtres publicitaires intempêtes ou surgissantes, décochez « Bloquer les fenêtres surgissantes » dans le menu Safari.

Vous pouvez également choisir « Préférences » dans le menu Safari, puis cliquer sur « Sécurité. » Cochez ou décochez ensuite la case « Bloquer les fenêtres surgissantes ».

Pour en savoir plus,  
**contactez votre courtier /mandataire.**

**Accueil & Services** est également  
à votre disposition au 01 84 11 50 54

